

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de neuf Conseillers, Monsieur le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

ABSENTS EXCUSÉS :

Régis DARROT qui a donné pouvoir à Eric THÉROND
Marc AMARGER qui a donné pouvoir à Laurent DOPEUX
Nathalie MANHES qui a donné pouvoir à Yves PRADIER
Nathalie DI LEONARDO
Stéphane ROUVET

M. Jacques CARTERON est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du registre des délibérations du conseil municipal du 25 octobre 2016.
Le compte-rendu de cette dernière séance est adopté à l'unanimité.

1- POINT SUR L'AVANCEMENT DU CHANTIER ÉCOLE :

Monsieur le Maire donne lecture du dernier compte-rendu de réunion de chantier :

- L'Entreprise CTPP intervient sur les tranchées des réseaux secs pour les câblages jusqu'aux locaux techniques et des réseaux humides pour l'évacuation des eaux, ceci avant les vacances.
- L'Entreprise THAVE assure la fermeture du chantier et a terminé l'étanchéité périphérique. Une cadette identique à celle de la toiture sera réalisée sur le mur de soutènement côté ouest. La façade sera talochée de couleur blanc cassé/beige.
- Entreprise TAILLANDIER : les menuiseries alu extérieures sont en phase de finition.
- Entreprise GRADWOHL & PASCAL : les menuiseries intérieures sont en cours.
- Entreprise FOREZ-DÉCORS : reprise le 02 janvier pour l'isolation et la peinture du plafond de la salle centrale et la finition des cloisons sèches.
- Entreprise MATHIEU GIRAUD : chauffage, plomberie, sanitaires. Suite à la pulvérisation de mousse polyuréthane pour isoler et égaliser les sols par l'Entreprise DI LEONARDO, l'intervention pour le chauffage au sol avant le coulage de la chape aura lieu cette semaine 50.
- CARREAUVERGNE. La chape fluide sera coulée le vendredi 16/12 avant la pose des revêtements de sol.
- Entreprise MB CLÔTURES. Le chantier a été dégagé laissant la possibilité d'installer les grilles de clôture. Un portail de 4 m à double battant, hauteur 1m50, sera posé avec un portillon de 1m20 de large équipé d'un digicode à gâche électrique. Un passage protégé sera aménagé entre la clôture et la rue avec des pierres de pont pouvant servir de bancs. Une place de parking handicapés sera réservée à côté de l'abribus.
- Les sols extérieurs seront traités en enrobé clair sur le passage entre le portail et l'entrée du bâtiment. Le reste sera en stabilisé et pelouse avec un coin potager côté est.
- VIGILEC. L'enlèvement de la ligne haute tension est prévue en janvier. Un groupe électrogène palliera les coupures de courant le temps des travaux.

A prévoir l'acquisition d'une machine pour l'entretien des sols.

2- RÉHABILITATION DES ANCIENS LOCAUX SCOLAIRES - DOSSIER FIC ET CONSEIL RÉGIONAL :

Les dossiers sont à finaliser avant la fin de l'année pour les demandes de subventions sur une base de 264 546 € HT avec la possibilité d'obtenir 80%.

- FIC (Fonds d'Intervention Communale) auprès du Conseil départemental (23 %) : 60 846 €
- DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) (30 %) : 79 363 €
- Contrat Ambition Région et Bonus Ruralité (27 %) : 71 427 €
- Autofinancement : 105 819 €

Un dossier région est à établir pour la numérisation de la nouvelle école et pour l'achat de mobilier sur une base de 25 000 € HT.

Au titre de 2018, demande de subventions FIC pour le garage communal ou des travaux de voirie qui pourraient être réalisés aux 2^e et 3^e trimestres 2018, sur un montant global de 93 028 € HT.

- FIC : 21 396 € (23 %)

Monsieur le Maire demande l'accord des Conseillers pour effectuer ces demandes.

VOTE : accord à l'unanimité.

3- DOSSIER FEDER :

FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). Un dossier pour subventionner le chauffage par géothermie de la future école a été établi et doit être envoyé avant la fin de l'année.

L'investissement financier est de 105 150 € HT soit 126 180 € TTC.

- DETR : 27 128 €

- FIC : 36 466 €

- Ministère de l'Intérieur : 10 472 €

- FEDER : 26 800 €.

Monsieur le Maire demande l'accord des Conseillers pour lancer les dossiers.

VOTE : accord à l'unanimité.

4- CONTRAT EMPLOI D'AVENIR :

La gestion administrative du contrat d'avenir de Mlle Charleyne FOURY pour le secrétariat de mairie était assumée par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme.

Au 1^{er} décembre 2016, la gestion a été transférée à la commune. Ce transfert implique la rédaction d'un contrat de travail avec l'intéressée. Suite aux bons services qu'elle nous a rendus ces derniers mois, Mlle FOURY passera à 35h hebdomadaires (30h actuellement) à partir du 1^{er} janvier 2017, pour sa dernière année de contrat d'avenir. Nous nous étions engagés pour 3 ans. L'aide financière sera reversée à la commune.

VOTE : accord à l'unanimité pour la signature du contrat..

5- ENCAISSEMENT CHÈQUE GROUPAMA :

A la suite de vols de vaisselle à la salle polyvalente et matériel et outillage au local communal, 2 chèques de remboursement, respectivement de 800 € et 850 €, ont été établis à l'ordre de la commune par l'assureur GROUPAMA.

A noter que cette somme, établie sur les factures d'achat avec taux de vétusté, couvre environ la moitié du préjudice.

D'autre part, une délibération est proposée pour autoriser le Maire à encaisser les chèques de cet assureur jusqu'à la fin du mandat, afin d'éviter une délibération à chaque fois (avec l'espoir que ce soit la dernière !)

VOTE : accord à l'unanimité pour l'encaissement et la proposition.

6- FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES - POINT SUR LA GOUVERNANCE :

Au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté de communes *MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ - Clermont Côté Sud* se substituera aux 3 communautés de communes dont elle est issue. Un nouveau logo a été établi.

- Séance plénière le 13 décembre à la Roche Blanche.

- Toutes les compétences des anciennes communautés seront transférées à la nouvelle communauté.

- 51 délégués dont 1 pour les communes de moins de 1 000 habitants dont nous faisons partie.

- Yronde aura 1 délégué et 1 suppléant dans l'ordre du tableau électif : Yves PRADIER et Claude MACCHABÉE.

- 1 Président et 11 Vice-présidents.

- ACC conservera le Service d'assistance à la personne, le Service enfance-jeunesse, le Service de lecture publique, le Centre nautique, l'aménagement et la vente des lots de la zone d'activité « Les Meules ».

- L'élection du nouveau Président par les délégués aura lieu le 12 janvier 2017.

7- DOSSIER AMENDES DE POLICE

Il a pour objectif de financer des opérations liées aux transports et à la circulation routière.

C'est l'occasion de demander le subventionnement d'un radar pédagogique à l'entrée d'Yronde près de la nouvelle école afin d'inciter les automobilistes à lever le pied pour la sécurité de tous.

8- QUESTIONS DIVERSES

a) Réception du personnel communal :

Elle aura lieu jeudi 15 décembre à 18h30 à la mairie.

b) Vente de terrains

La signature pour la vente du terrain au relais Bouygues à Fontcrépon est programmée le 21 décembre. Pour le terrain de Pra Soleil, des contacts sérieux sont engagés.

c) Coupe affouagère :

Pour la prochaine saison, 5 inscriptions ont été enregistrées.

d) Programme ad'AP

- Éclairage du hall de la mairie à refaire
- Emplacement parking handicapés devant la salle polyvalente à installer.

e) SIEG

Le SIEG a présenté son rapport d'activité 2015. Avec la mise en place des nouvelles communautés de communes, le SIEG adopte une nouvelle répartition des secteurs d'intervention. Le nombre de 289 délégués passera à 140. Le secteur de Clermont-Ferrand ayant choisi de rester dans le syndicat, il aura 44% des délégués du département.

f) Décorations de Noël

L'installation d'un sapin est prévue devant la mairie.

g) Repas de Noël des élèves

Le repas amélioré de Noël est prévu jeudi 15 décembre au local de la cantine.

h) SPANC

Une réunion avec les personnes intéressées par l'assainissement non-collectif sera organisée le 14 janvier 2017 à 10h30 à la mairie afin de mettre au point la mutualisation des travaux.

i) Vœux de la Municipalité

Ils se dérouleront le dimanche 22 janvier à 10h30 à l'Abri du Pèlerin.

j) Pompiers

Prévoir une rencontre avec des représentants du SDIS, les pompiers et la municipalité d'Yronde pour échanger sur le fonctionnement du Centre de la commune.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au **24 Janvier 2017**.